

L'avocat, essence en danger ?

par Pauline Maumot

Vous l'utilisez au quotidien pour avancer,
Mais ce n'est pas à la pompe que vous allez la puiser,

Elle embaume la société,
Mais vous ne l'utilisez pas pour vous parfumer,
C'est vous même qui la produisez,
Et elle donne tout son sens à votre activité,
Car elle est votre nature profonde...l'essence.
Cette essence qui est la substance indispensable à l'exercice de notre métier, celle qui nous fait vibrer.
Si notre activité a su traverser les siècles, c'est incontestablement parce que nous avons toujours été au service de la vérité et de la liberté, répondant à l'attente des hommes et des femmes qui appellent à l'aide.
Hélas ce qu'est véritablement notre essence, notre âme, ne nous a jamais été enseigné et il est parfois difficile de l'appréhender.

Alors je me suis interrogée :

Qui suis-je ?

Je suis un Avocat.

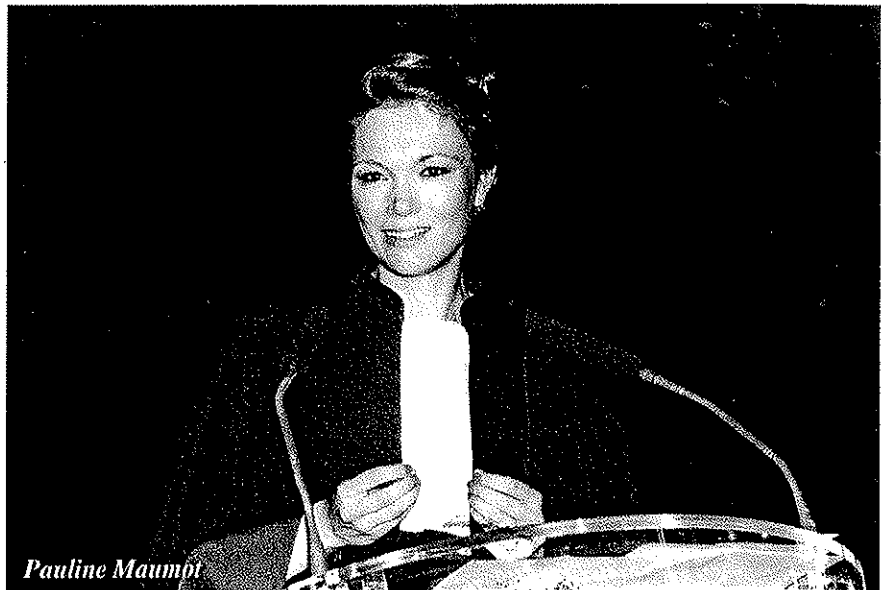
AVOCAT FRUIT

Je porte le nom d'un fruit dont l'étymologie vient de l'espagnol aguacate, lui-même dérivé du dialecte aztèque ahuacatl qui signifie testicules.

Je vous avoue qu'à la découverte du sens caché de cette homonymie, ma vision du métier a un peu changé...

Je me doutais déjà qu'il fallait en avoir pour exercer ce métier mais au point de devoir en porter... surtout à une époque où la profession s'est féminisée... cela devenait compliqué !!

Mais je ne me suis pas découragée, d'autant plus que je savais que l'un des plus grands orateurs et avocats de notre histoire, Marcus Tullius Cicero était lui-même surnommé le pois chiche. Or c'est bien ce surnom Cicéron



Pauline Maumot

Photo © Jean-René Tancrède - Téléphone : 01.42.60.36.35

qui a traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous. Bien évidemment cette référence illustre était de nature à me décomplexer et j'ai décidé aujourd'hui d'assumer totalement cette homonymie.

Entre nous et les avocats, il n'y a pas que le Palais, lieu de passage obligé, qui nous rapproche !

Tout nous identifie :

- Nous devons être mûrs pour être bons,
- Notre robe nous protège telle une seconde peau,
- Le noyau dur de nos valeurs permet de nous développer,
- Nous poussons en grappe par promotion, et ce n'est qu'une fois notre grappe cueillie que nous pouvons réellement mûrir et nous émanciper.

Bref, nous sommes des avocats.

Et comme les avocats nous traversons le temps. Il y aura toujours un avocat pour remplacer celui qui aura été consommé ou plutôt consommé par les années.

AVOCAT FRUIT DE L'ARBRE

Mais plus que l'avocat c'est bien l'arbre dont nous sommes le fruit qui dépasse les années.

On reconnaît l'arbre à ses fruits a dit l'Evangéliste Saint Matthieu', Notre arbre vous l'avez reconnu c'est notre Barreau.

Il a eu une croissance constante depuis le XIII^{ème} siècle mais c'est véritablement sous la III^{ème} République, celle dite des avocats, qu'il a pris toute sa vigueur en déployant sa ramure. Aujourd'hui, il peuple à côté du chêne ancestral de la Justice notre forêt judiciaire.

Par la défense des libertés, il permet la production de l'oxygène nécessaire à notre société.

Car depuis toujours les avocats, que ce soit dans les prétoires ou participant pleinement à la vie politique, se sont battus pour nos libertés afin d'éliminer ce gaz asphyxiant, toxique nommé injustice.



Olivier Richard, Alexis Gaucher-Piola et Charles Dufranc

Photo © Jean-René Tancrède - Téléphone : 01.42.60.36.35



Audience solennelle

Nous ne pouvons pas oublier les combats menés par Robert Badinter ou Gisèle Halimi et tant d'autres pour l'abolition de la peine de mort ou encore la dépenalisation de l'avortement.

Mais nous devons également citer les avocats des siècles passés comme par exemple Pierre Victunien Vergniaud, avocat et grand orateur du parti des Girondins sous la révolution française qui a su dire à la Convention : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux : levons nous ! »

Il n'en reste pas moins que c'est au quotidien que les avocats mènent leur combat pour la défense des droits dont le premier est bien le droit d'être défendu.

« La justice est le droit du plus faible »¹⁾ écrivait Joseph Joubert.

Et c'est au travers de petites victoires, peut-être peu emblématiques, que les avocats contribuent à l'assainissement de l'air que nous respirons.

Car c'est bien notre mission, la raison même de notre profession que de faire valoir ce droit à la Justice, le droit de faire valoir nos droits et de défendre nos libertés.

C'est cette essence, qui fait de l'avocat, et de l'arbre dont il est le fruit le poumon de notre société.

ESSENCE EN DANGER

Le Barreau a connu une longue période de floraison, donnant naissance à de nombreux bourgeois devenus avocats, tous plus bons et goûteux les uns que les autres.

Au point qu'en 2012, la France comptait 56 000 avocats²⁾.

Il y en avait pour tous les goûts sur étais du Palais : l'avocat rebelle, l'avocat stressé, l'avocat zen, le client n'avait que l'embarras du choix !

Oui mais voilà, vous le savez comme moi, la prolifération d'une espèce, lorsqu'elle devient invasive, n'est jamais souhaitable pour la biodiversité. Alors il a fallu mettre un terme à cette expansion.

Là où au niveau local on fait la chasse au frelon asiatique, au niveau national on fait la chasse aux avocats charismatiques.

Nos Ministres et parlementaires ont alors délaissé la plume pour le marteau et l'enclume. Ils ont forgé leurs outils et se sont attelés à une coupe claire de la forêt.

Vaste chantier...

Interdiction du cumul du mandat de parlementaire avec toute activité de conseil, réforme de l'aide juridictionnelle, acte sous seing privé contresigné par les experts comptables notamment en matière de cession de part de SCI, ont été autant de projets de réformes de nature à nous atteindre dans notre chair.

Ma grand-mère disait, tout comme la vôtre j'en suis sûre : c'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Force est de constater que heureusement nos parlementaires ne sont pas encore bûcherons... ! L'écorce de nos Barreaux est plus épaisse que ce qu'ils avaient envisagé et il semblerait que leurs outils n'aient pas été assez affûtés.

Par leurs entailles ils ont ôté de son sommeil notre grand CNB qui, accompagné de ses avocats, a fait reculer les parlementaires effrayés.

Disons que cette promenade dans la forêt aura eu pour avantage de faire s'aérer nos gouvernants parfois trop confinés dans leur Palais doré. Mais voilà qu'à peine remis d'une attaque

et sans avoir eu le temps de préparer une riposte à la prochaine, est annoncée une violente tempête, que certains météorologues appellent « déjudiciarisation » et qui s'approche dangereusement de notre forêt judiciaire.

Or ce phénomène météorologique, se révèle bien plus puissant et dévastateur que la somme de toutes les entailles à nos arbres confondues... et il pourrait être de nature à mettre à mal notre essence nous qui sommes avocats, nous qui sommes conseils, nous qui assumons la défense !

LA REDÉCOUVERTE DE L'AVOCAT EN CUISINE

Alors, l'avocat une essence en danger ?

Je ne le pense pas.

Je dirais plutôt l'avocat, une essence en évolution.

Nous traversons aujourd'hui une période transitoire où notre survie dépendra de notre parfaite adaptation.

Je ferai alors miens les propos de Charles Darwin qui disait « Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements »³⁾.

Je suis certaine que cette adaptation ne modifiera pas profondément notre essence.

Nos valeurs, notre déontologie, les droits que nous défendons resteront intrinsèquement les mêmes.

Toutefois, nous devons apprendre à nous adapter à la modernité.

Pour cela deux possibilités s'offrent à nous : nous engouffrer dans la filière des OGM pour augmenter notre rendement et être plus résistants aux différents attaques mais en perdant notre saveur, ou préférer celle des produits bio qui fera de nous un produit plus rare et plus vulnérable certes mais à plus forte valeur ajoutée.

Je ne pense pas que la filière des OGM, Oligarchie de Gandins Maléfiques soit souhaitable ni profitable pour la profession... sauf à vouloir la faire disparaître.

Au contraire Au contraire Au contraire Au contraire le bio : « actif à l'intérieur et ça se voit à l'extérieur » me semble plus porteur.

Car sans pesticides, l'avocat évolue selon son gré, non sans engrais nous sommes d'accord, mais à sa vitesse.

Il prend la forme qu'il souhaite, avec plus ou moins de hardiesse et fait fi des quelconques calibrages imposés par la grande distribution ou par notre grande Union, pour harmoniser la production.

L'avocat bio ne répond à aucun standard et c'est en cela qu'il est un fruit à part et qu'il ne doit pas être choisi au hasard.

Le consommateur en est bien conscient. Il a d'ailleurs aujourd'hui tendance à se documenter sur le fruit le plus adapté à son Palais avant d'aller l'acheter.

C'est donc à l'avocat de savoir se rendre plus visible, notamment sur les nouvelles bases de données pour susciter l'envie d'être consommé. A nous de profiter de cette nouvelle manière de communiquer.

Surfons sur le net. En tant que génération Y, c'est à moi de vous dire vive internet !

Alors bien sur je ne dis pas que l'avocat doit s'acheter en un clic.

Bien au contraire, l'avocat est un fruit délicat qui doit être vu, senti, palpé, avant d'être ajouté au panier.

En revanche une fois choisi, il doit savoir rester accessible et disponible, voire se livrer à domicile.

Il doit devenir ce fruit si particulier que l'on ne peut s'en passer et que l'on a envie de consommer, sans modération.

Plus que l'avocat bio, c'est bien le bio dans les assiettes que nous devons envisager.

Car pour l'avenir de notre profession nous ne pouvons nous passer de recettes éprouvées.

Nous avons besoin de la gastronomie, cet art créatif qui consiste à adapter, inventer, des recettes pour satisfaire toutes les papilles.

Les avocats devront être cuisinés pour en faire ressortir toutes leurs particularités.

Il faudra les agrémenter d'autres ingrédients pour obtenir un mélange subtil et devenir le plat incontournable des bons diners. Celui qui sera toujours à déguster même lorsqu'il n'est plus indispensable d'avoir faim pour manger.

Dans notre société où la vitesse est reine, ne contrainsons pas nos clients sous prétexte de gagner du temps, à cuisiner leur propre sauce juridique indigeste.

Offrons-leur une recette facile à préparer, digne d'un Chef étoilé, qui épatera toute l'assemblée.

Je vous sens déjà saliver, à cette heure avancée de la journée, sur la recette que je vais vous proposer :

Prenez des avocats mûrs, pas trop quand même...

Coupez les en deux. Otez leur noyau et mettez les de côté.

Prenez la chair des avocats que vous aurez délicatement sorti de leur peau et découpez la non pas en quartiers mais par spécialités.

Mettez les morceaux dans un récipient et mélangez les spécialités ensemble.

Afin de complexifier le goût de l'avocat, ajoutez ici une dose d'expert-comptable et une pointe de notaire.

Mixez le tout. Rectifiez l'assaisonnement en ajoutant un filet de médiation ou quelques pincées de juridictions en gardant toujours à l'esprit qu'un excès de contentieux est mauvais pour la santé.

Vous avez alors un mélange onctueux et savoureux sur laquelle vous disposerez quelques dés de clients bien marinés.

La saveur de l'avocat ne se dégustant pas qu'à Palais, vous pouvez remettre ce mélange dans votre robe ou le placer dans une verrine si vous préférez la savourer au cabinet ou au cœur de la cité.

Il ne vous restera plus qu'à porter ce met à vos invités sur un plat de service, public ou privé.

La recette est terminée. Vous l'avez : la crème des avocats.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bon appétit !

1) Saint Matthieu 7, 15-20
Comme les disciples s'étaient rassemblés autour de Jésus, sur la montagne, il leur disait : « Méfiez-vous des faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis, mais au-dedans ce sont des loups voraces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. On ne cueille pas du raisin sur des épines, ni des figues sur des chardons. C'est ainsi que tout arbre bon donne de beaux fruits, et que l'arbre mauvais donne des fruits détestables. Un arbre bon ne peut pas porter des fruits détestables, un arbre mauvais ne peut pas porter de beaux fruits. Tout arbre qui ne donne pas de beaux fruits est coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. »

2) Discours de la convention en 1792
3) Citation de Joseph Joubert - Carnets et textes recueillis - 1938
la liberté, de la Justice et des lois, IV

4) Statistique sur la profession d'avocat, situation au 1er janvier 2014
Ministère de la Justice, Direction des affaires civiles et du sceau

d'évaluation de la Justice civile
5) Charles Darwin, L'origine des espèces, 1859